



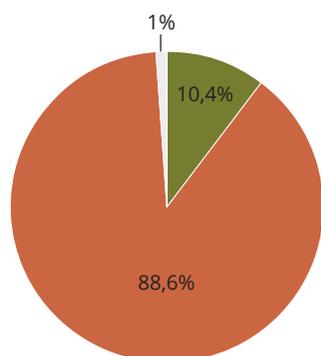
Superficie (en ha)	165
Organisme gestionnaire	Parc National des Calanques
Année d'approbation du DOCOB	<i>(non approuvé, élaboration en cours)</i>
Date arrêté ministériel ZPS	03/03/2006; 04/07/2018

Description

Site comprenant de nombreux milieux rupestres, notamment une grande falaise appelée «muraille de Chine» sur laquelle niche l'Aigle de Bonelli.

Habitats d'espèces

Tableau 1 : Représentativité des différents habitats d'espèces identifiés au sein de la ZPS (n=165)



Habitats (Corine Landcover 2018)	Surface (en ha)	Surface sur le site (en %)
Forêts - Forêt de conifères	17,1	10,4
Milieux arbustifs - Garrigues et maquis	145,8	88,6
Surfaces artificielles - Tissu urbain	1,6	1,0
Surface totale	165	100

Intérêts ornithologiques

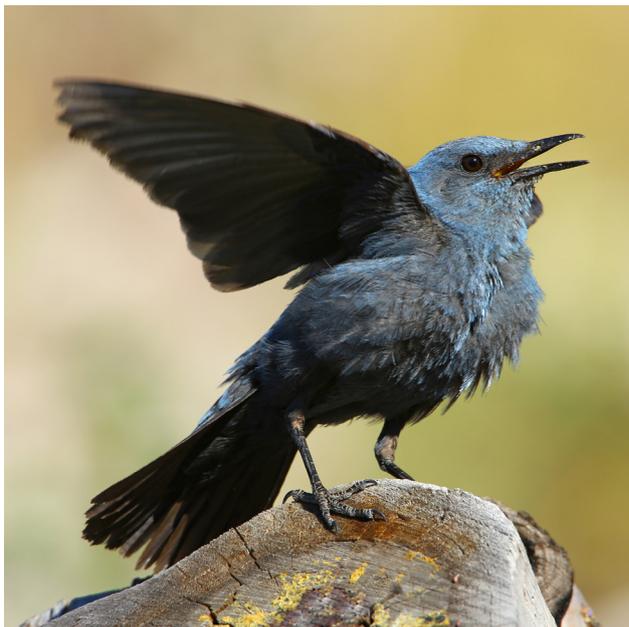
Le site est localisé dans le quartier de Vaufrèges (9^e arrondissement), en périphérie de la zone urbaine de Marseille (Bouches-du-Rhône). Le site présente deux biotopes bien distincts.

- ▶ Une zone de garrigue couvre la plupart des 165 hectares. Cette garrigue se compose essentiellement d'arceuthobium (*Ulex parviflorus*), de bruyère (*Erica multiflora*), de romarin (*Rosmarinus officinalis*) et de chêne kermès (*Quercus coccifera*), donnant un couvert végétal peu élevé mais continu. L'incendie qui a eu lieu le 21 août 1990 a complètement éliminé les arbres qui couvraient autrefois le vallon de la Louve (pins d'Alep et chênes verts). Depuis, seuls quelques rares chênes verts ont pu repousser en taillis atteignant aujourd'hui une hauteur de 2 m. Les autres arbustes émergeant du couvert végétal sont principalement des sumacs (*Rhus coraria*) et des genêts (*Spartium junceum*).
- ▶ Surplombant le vallon de la Louve et se prolongeant jusqu'au vallon du Cerisier, d'imposantes falaises constituées de calcaire marneux et de dolomies dominent le site. Ces hautes falaises, qui épousent les contours du relief, ont valu à l'endroit le nom de « Muraille de Chine ».

Ces deux biotopes abritent une grande partie des espèces caractéristiques de la garrigue méditerranéenne, notamment un couple d'Aigle de Bonelli, conférant à ce secteur un intérêt biologique majeur.



Aigle de Bonelli
© Sarah GOLIARD



Monticole bleu
© Aurélien AUDEVARD

Principaux facteurs de menace sur l'avifaune

Le site se trouve dans un état de conservation satisfaisant. Acquis par le conservatoire du littoral, et inclus dans le site classé des Calanques, il est préservé de l'urbanisation malgré la proximité de la ville de Marseille. La zone est très sensible aux risques d'incendie.

Pour plus de précisions, voir les objectifs de conservation définis dans le DOCOB.

Principales espèces à enjeu de conservation

Pour voir la liste complète des espèces justifiant la ZPS : voir le formulaire standard de données (FSD) sous <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>.

Tableau 2 : Principales espèces à enjeu de conservation dans la ZPS

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
Aigle de Bonelli*	DO1	17 / 30-31 couples	1 couple	Sédentaire	Bon	Reproduction importante, DOCOB (terrain 2007) : couple le plus anciennement connu de Provence (1951). Suivi depuis 1977.
Monticole bleu	AER	? / 3000-6000 couples	Rare	-	-	

ELC : enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

* : espèce concernée par un Plan National d'Actions ; ? : Pas d'information ; - : Données insuffisantes

DO1 : annexe 1 directive Oiseaux ; EMR : espèce migratrice régulière ; AER : autre espèce remarquable

Hivernage, passage et reproduction important(e) : 2-15% de l'effectif national Hivernage, passage et reproduction majeur(e) : >15% de l'effectif national

Bilan des suivis

Liste non exhaustive élaborée à partir d'une enquête réalisée en 2016 auprès des animateurs N2000

Tableau 3 : Types de suivis récents, en cours, ou en projet pour les espèces à enjeux de conservation.

Type de suivis	Espèces concernées	ELC
Suivi de la reproduction de l'Aigle de Bonelli	Aigle de Bonelli	Très fort

*ELC : Enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

Autres zonages environnementaux présents sur la ZPS

International	
National	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral, Site classé
Régional	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique

En gras : zonage couvrant plus de 10% de la ZPS.

Liens utiles

Cartes, arrêtés de désignation, DOCOB : <http://www.batrame-paca.fr>

PNA, sites Natura 2000 : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

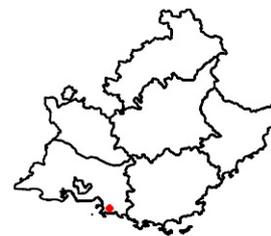
DOCOB : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr>

FSD : <https://inpn.mnhn.fr>

Bibliographie

DELAUGE J. & TRANCHANT Y. (2009). *Site Natura 2000 FR9312018 « Falaises de Vaufrèges »* - Document d'objectifs - Tome 1 : Analyse écologique et définition des enjeux de conservation. Conservatoire – Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du Sud, Marseille. 51 p.

CEN PACA (2009 à 2018). *Bilan de la saison de reproduction de l'Aigle de Bonelli en France*.



-  Site de la Directive Oiseaux concerné
-  Site de la Directive Oiseaux avoisinant
-  Site de la Directive Habitats avoisinant

NATURA 2000 - Directive Oiseaux - Zone de Protection Spéciale (ZPS) :
FR9312018 - Falaises de Vaufrèges

